



Syndicat national des
anesthésistes réanimateurs
de France

Newsletter SNARF

23 octobre 2020



Editorial du Président

Chers consoeurs, chers confrères,

La deuxième vague arrive et envahit les services de réanimations amenant le risque de saturation. Il sera nécessaire de réorganiser notre prise en charge et les circuits patients. Tout au long de la première vague COVID nous avons partagé les inepties et les incohérences de certaines mesures arbitraires et contre-productives. Nous avons également salué les prises en charges réussies, la création de réanimations éphémères, le travail et la réactivité de nos sociétés savantes, la bonne entente et les échanges productifs de retour d'expériences et de protocoles entre médecins. Nous avons salué l'investissement de nos salariés dans les différentes missions qui leur ont été attribuées.

Il est plus que jamais nécessaire de vous rapprocher de vos directions d'établissements, de vos CME, de vos URPS, de vous investir dans les prises de décision qui vont automatiquement vous impacter auprès des tutelles et notamment des ARS. Il est nécessaire de communiquer avec vos correspondants habituels de l'hôpital public.

Plus que jamais il est nécessaire de faire entendre votre voix afin d'offrir dans cette période critique la meilleure prise en charge possible pour nos patients

tout en assurant la continuité des soins sans rupture ni retard de prise en charge et sans mettre en danger nos structures et nos salariés. Nos arguments doivent être entendus.

Vous trouverez sur nos sites respectifs des informations pour vous assister. N'hésitez pas à [nous contacter](#).

L'année 2021 sera marquée sur le plan syndical par les élections aux URPS. C'est le moment essentiel qui fixe la représentativité et ouvre les futures négociations conventionnelles. Le SNARF et l'AAL ont choisi de se rapprocher pour mener une liste commune au sein d'AVENIR spé Bloc. Cette centrale regroupe la grande majorité des syndicats de spécialités médicales et de plateau techniques lourds. L'objectif est d'obtenir une forte représentativité des spécialités afin de porter d'une voix unique les revendications des oubliés des toutes dernières conventions.

Nous appelons celles et ceux, porteurs de projet pour leur exercice ou pour leur entreprise libérale, à se rapprocher de leur syndicat respectif afin de prendre une part active en figurant sur les listes électorales.

Vous avez besoin d'une représentativité forte pour vous défendre et promouvoir la richesse de notre profession. Nous avons besoin de vous pour être fort.

Dr Etienne FOURQUET, Président du SNARF

Liens utiles :

[Guide d'aide à la mise en place et à la gestion d'une « Réanimation Ephémère »](#)

[Ce qu'il faut savoir sur les réquisitions](#)

Article du Quotidien du médecin du 22 octobre 2020 : [Le Bloc et Avenir spé font alliance en vue des élections professionnelles](#)

Article de Egora : [À un an des élections, deux syndicats de spécialistes s'unissent pour faire face à la "prépondérance de la médecine générale"](#)

[Le site du SNARF](#)

[Le site de la SFAR](#)



Communiqué du CNP-ARMPO 23 octobre 2020

En cette période difficile, le CNP ARMPO souhaiterait insister sur quelques éléments clés. Dans le contexte d'une 2eme vague de la pandémie et fort de l'expérience de la première, il est indéniable qu'une coordination de l'ensemble des établissements de santé est indispensable. Cette organisation doit logiquement s'articuler autour d'un établissement référent mais doit également intégrer les autres structures du secteur concerné. Il est évident qu'il ne peut pas y avoir un seul modèle organisationnel et les établissements publics et privés doivent unir leurs moyens par bassin sanitaire. La prise en charge des patients doit être optimisée afin d'organiser aussi bien la filière non-COVID que la filière COVID.

Notre spécialité prend note ces derniers jours des décisions de certaines ARS de déprogrammations préventives brutales, annoncées sans concertation en amont avec les praticiens et sans tenir compte des contraintes et de la

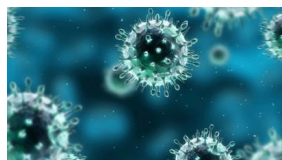
situation sanitaire propres à chaque bassin et il souhaite rappeler que :

- une déprogrammation « intelligente » des patients non COVID doit s'organiser essentiellement avec les acteurs médicaux de terrain et non pas sur une seule approche comptable des lits et des moyens.
- des organisations par bassin, voire par « hub » (dans les grandes villes) devraient être privilégiées, avec des centres dédiés aux patients COVID lourds aujourd'hui encore sont opérés des patients dont l'intervention devait avoir lieu en mars 2020. Il paraît difficile de les décaler à nouveau d'autant que le statut médical de ces patients s'est dégradé.
- il est indispensable d'éviter de nouveaux retards de prise en charge des pathologies chroniques et de maintenir autant que possible une activité non COVID. Il n'est pas envisageable de laisser préventivement des équipes entières sans activité.
- nous avons su prouver nos capacités de réactivité lors de la première vague, et saurons nous adapter dans des délais très courts.

Les leçons tirées de la crise sanitaire de mars, nous incitent à être particulièrement vigilants sur la poursuite des soins pour tous les patients, y compris non COVID. Cette organisation n'est pas forcément superposable d'un bassin à l'autre, et c'est là que l'expertise des acteurs de terrain prend tout son sens.

Le Conseil National professionnel d'Anesthésie Réanimation et Médecine Péri Opératoire regroupe: la Société Française d'Anesthésie Réanimation (SFAR), le Collège National des Enseignants d'Anesthésie Réanimation (CNEAR), le Syndicat National des Anesthésistes Réanimateurs Français (SNARF), le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers anesthésistes Réanimateurs élargi (SNPHARe), le Syndicat National des Médecins Anesthésistes Réanimateurs Non Universitaires (SMARNU) et le Syndicat National des Jeunes Anesthésistes Réanimateurs (SNJAR).

Le communiqué du CNP ARMPO



COVID-19 - Deuxième vague

Nous vous remercions de nous faire remonter les problèmes que vous rencontrez :

- [répondre à notre nouvelle enquête](#)
- [nous écrire](#)

Retrouvez toutes les infos relatives au COVID-19 sur la [page dédiée sur le site du SNARF](#)

Page spéciale COVID-19



Inscription

Vous pouvez [cotiser ou renouveler votre cotisation au SNARF en ligne](#) par carte bancaire ou Paypal (cliquez sur le lien pour réinitialiser votre mot de passe qui est désormais encrypté, nous n'y avons pas accès)

Adhérer ou renouveler son adhésion au SNARF



Mentions légales

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification,

d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pourrez exercer en adressant une demande au SNARF 185 rue Saint-Maur 75010 PARIS.

Si vous ne souhaitez plus recevoir les informations et newsletters du SNARF, envoyez STOP [ici](#)

Syndicat national des anesthésistes-
réanimateurs de France
185 rue Saint-Maur
75010 PARIS
contact@snarf.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)



© 2020 SNARF